



NO. DE DOSSIER D-13-20-04

**COMITÉ DE DÉROGATION
AVIS D'UNE AUDIENCE PUBLIQUE POUR
UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

PROPRIÉTAIRES : Marc et Michelle Brulé
EMPLACEMENT : 2954 chemin Henrie, St-Pascal-Baylon



BUT ET EFFET DE LA DEMANDE :

Les propriétaires demandent une dérogation mineure afin de réduire la cour latérale intérieure de 3,0m à 1,39m. Ceci permettra la construction d'un garage attaché à la maison.

DATE DE LA RÉUNION PUBLIQUE :

PRENEZ AVIS QUE le Comité de dérogation de la Cité de Clarence-Rockland tiendra une audience publique virtuellement sur ZOOM **le jeudi 21 mai 2020 à 19h00**, afin d'entendre la demande citée en rubrique tel que requis par l'article 45 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, L.R.O. 1990, chapitre 2 p. 13. Les détails sur la façon de participer aux réunions sont disponibles sur le site Web de la Cité (<https://bit.ly/3fsKSag>) ou en appelant l'urbaniste responsable du dossier au numéro en bas de cet avis. Si vous souhaitez suivre la réunion, elle sera diffusée en direct sur le site facebook de la Cité (<https://www.facebook.com/clarencerockland/>).

Il est requis d'après la loi que le propriétaire d'un terrain comptant sept unités d'habitation ou plus affiche cet avis à un endroit à la vue de tous les résidents.

VOUS AVEZ LE DROIT D'ASSISTER à cette audience en personne, afin d'exprimer vos vues sur cette demande où vous pouvez autoriser par écrit qu'un agent ou une autre personne assiste à la réunion en votre nom. Si vous ne pouvez pas assister à l'audience, vous pouvez soumettre des commentaires écrits sur cette demande auprès de la secrétaire-trésorière du comité avant la date et l'heure de la tenue de l'audience. Vos commentaires peuvent être acheminés à l'adresse indiquée ci-dessous.

SI VOUS N'ASSISTEZ PAS à l'audience, celle-ci pourra se dérouler en votre absence et, à moins qu'il soit prévu autrement dans la *Loi sur l'aménagement du territoire*, vous ne recevrez aucun autre avis concernant ces délibérations.

UNE COPIE DE LA DÉCISION du comité sera acheminée au requérant et à chacune des personnes qui a assisté à l'audience, ou qui était représentée par un agent, qui a soumis une demande écrite auprès de la secrétaire-trésorière à l'effet de recevoir une copie de la décision.

SI VOUS DÉSIREZ DES INFORMATIONS ADDITIONNELLES, veuillez communiquer avec M. Nicolas Denis, urbaniste au (613) 446-6022, poste 2260 ou ndenis@clarencerockland.com et laisser un message détaillé avec votre nom, votre numéro de téléphone et le dossier en question.

DATÉ CE 7^e JOUR DE MAI 2020.

Marie-Eve Bélanger
Secrétaire-Trésorière
1560, rue Laurier
Rockland (Ontario) K4K 1P7



FILE NO. D-13-20-04

**COMMITTEE OF ADJUSTMENT
NOTICE OF PUBLIC HEARING OF AN APPLICATION
FOR MINOR VARIANCE**

OWNERS: Marc et Michelle Brulé
LOCATION OF PROPERTY: 2954 Henrie Road, St-Pascal-Baylon



PURPOSE AND EFFECT OF APPLICATION:

The owners have requested a minor variance in order to reduce the interior side yard from 3.0m to 1.39m. This would allow the construction of an attached garage.

DATE OF THE PUBLIC MEETING:

TAKE NOTICE THAT the Committee of Adjustment for the City of Clarence-Rockland will hold a virtual Public Hearing on ZOOM, **on Thursday, May 21st, 2020 at 7:00 p.m.** to hear the above application as required by Section 45 of the *Planning Act*, R.S.O. 1990, chapter 2 p. 13. Details regarding the participation of these meetings are available on the City's website (<https://bit.ly/2W9sD29>) or by calling the Planner responsible for the file at the number listed at the end of this notice. If you just wish to follow along, the meeting will be live-streamed on the City's Facebook page. (<https://www.facebook.com/clarencrockland/>)

It is required by the law that this notice be posted by the owner of any land that contains seven or more residential units in a location that is visible to all of the residents.

YOU ARE ENTITLED TO ATTEND this hearing in person to express your views about the application or you may give written authorization to a solicitor or other person to attend on your behalf. If you are unable to attend, you may submit written comments on the application to the Secretary-Treasurer of the committee prior to the date and time of the hearing. Please use the address shown below.

IF YOU DO NOT ATTEND this hearing, it may proceed in your absence and, except as otherwise provided in the *Planning Act*, you will not be entitled to any further notice in the proceedings.

A COPY OF THE DECISION of the Committee will be sent to the applicant AND to each person who appeared in person, or was represented at the hearing, who filed with the Secretary-Treasurer a written request to receive the decision.

IF YOU REQUIRE FURTHER INFORMATION, please contact Mr. Nicolas Denis, planner at (613) 446-6022, extension 2260 or ndenis@clarence-rockland.com and leave a detailed message with your name, your phone number and the subject file number.

DATED THIS 7th DAY OF MAY 2020.

Marie-Eve Bélanger
Secretary-Treasurer
1560 Laurier Street
Rockland (Ontario) K4K 1P7